

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPALCommune de **TOURBES**

Séance du 16 février 2023

L'an deux mille vingt trois et le seize février..à 19 heures

Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. PUCHE Lionel, Maire

Présents : M. CHEVILLET Thierry-M. GRIMA Michel-Mme COSENTINO Jennifer-M. BOUDET Christophe-M L'EPINE Laurent – M. VIDAL Jean-Claude-M. CAUBY Didier-Mme BASSAN Jennifer – Mme ROLLAND Alix**Absents avec procuration** : Mme CORBIERE Véronique (procuration à Laurent L'EPINE)-M. SOTO Jean-Marc (procuration à Christophe BOUDET)-Mme TORTOSA Sophie (procuration à Lionel PUCHE)-M. BOUISSEREN Pascal (procuration à Didier CAUBY)-Mme KACHAOU Anissia (procuration à Thierry CHEVILLET)-Mme GONZALEZ Maeva (procuration à Jennifer COSENTINO)**Absents excusés** : Mme ALLIE Caroline**Secrétaire de séance** : M. Thierry CHEVILLET**Objet : demande de subvention au Conseil Départemental pour la création d'un pumtrack.**

Monsieur le Maire expose au Conseil le projet de réalisation d'un pumtrack (création d'une piste parsemée d'obstacles et de virages qui s'adaptent au niveau de chaque individu). Le pumtrack sera créé à côté du terrain de football, parcelle cadastrée AL 364, plus précisément en périphérie de cette zone, côté avenue du petit train.

Monsieur le Maire précise qu'il sollicite à cet effet une subvention au Conseil départemental de l'Hérault pour la réalisation de ce pumtrack.

Montant prévisionnel de l'opération :	81 957,50 €
Montant de la subvention demandée au Département (25%)	20 489,00 €
Montant de subvention demandé à l'ANS (55%)	45 076.00 €
Autofinancement.....	16 392.50 €

Monsieur le Maire, propose au Conseil Municipal d'accepter la proposition ci-dessus et de l'autoriser à signer tout acte y afférent.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'UNANIMITE

- Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
- Accepte la proposition ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout acte y afférent.

La présente délibération annule et remplace la délibération en date du 22 juin 2022 N°2022-034

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Lionel PUCHE

Le Secrétaire de séance,

Thierry CHEVILLET

Accusé de réception en date du
034-213403116-20230216-2023-012-DE
Date de réception préfecture : 20/02/2023